

**S.E.M.B**

3051

Bâtiments et travaux publics

Siège sociale : Avenue Samab Khary CISSE

Bp : 137 – Louga – RC : 7318 – CC827879 – NINEA : 01192812D1  
N° compte CBAO Louga : 278,36000013N° CNCAS Louga : 000240126401  
Tel : 967-16-79 – Port : 638-11-75  
Louga / Senegal

## OFFRE TECHNIQUE

LST



# CONSTRUCTION

## D'UNE CASE DE SANTE

A TALL BAKHLE

**ORIGINAL**

Avril 2007

DECLARATION DE  DEBUT OU DE  REPRISE D'ACTIVITE  
OU  D'OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

## RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'EXPLOITANT

NOM : M.Mme. Mlle..... *MÉDÉLI* ..... Prénoms : *MÉDÉLI*  
 DATE et LIEU de NAISSANCE *06/06/1961* à *LE TOGO* ..... NATIONALITE(\*) *SENEGAL*  
 (\*) Pour les ETRANGERS, titre de séjour ..... et date de validité : .....  
 DOMICILE (réel et postal) : *LE TOGO G.T. GRAND-PIZZA - NERD* .....  
 SITUATION MATRIMONIALE :  Célibataire  Marié  Veuf  Divorcé  
 Conjoint (s) (\*)

	Nom-Prénoms	Date et lieu de naissance	Régime matrimoniale	Clauses restrictives
1 <sup>er</sup>				
2 <sup>eme</sup>				

(\*) Si toutes les informations ne peuvent figurer dans le tableau, un intercalaire doit être annexé et cette case  cochée

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENTREPRISE

ENSEIGNE *E" ENTREPRISE MÉDÉLI* ..... NOM COMMERCIAL : .....  
 ACTIVITE PRINCIPALE (préciser) : *HABITATION MÉDÉLI COMMERCIALISATION ET IMPORT EXPORT* .....  
 Date de début : N° RCCM : *2000-N-7316-12* ..... Nombre de salariés Prévus : .....

## PRINCIPAL ETABLISSEMENT OU SUCCURSALE :

- Adresse (réelle et postale) : *LE TOGO G.T. GRAND-PIZZA - NERD* .....  
 • Origine,  Création,  Achat,  Apport,  Prise en location gérance,  Autre (préciser) : *l'humanité* .....  
 • Précédent exploitant : NOM : *MÉDÉLI* ..... PRÉNOMS : *MÉDÉLI* ..... N° RCCM : *EX-LCA-2000-7316* .....  
 • Loueur de fonds (nom/dénomination, adresse) : .....

ETABLISSEMENT SECONDAIRE OUVERT :  NOM  OUI (préciser)

- Date d'ouverture : .....
- Adresse : .....
- Activité : .....
- Identité de l'exploitant précédent : .....
- RCCM : .....

## RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIVITES ANTERIEURES

EXERCICE D'UNE PRECEDENTE ACTIVITE COMMERCIALE : :  NOM  OUI (préciser)

- Période de (mois et année) : ..... à ..... précédent N° RCCM .....
- Nature de l'activité : .....
- Principal établissement : .....
- Etablissements secondaires : .....

## PERSONNES POUVANT ENGAGER L'ENTREPRISE

Outre l'exploitant, les personnes suivantes ont le pouvoir d'engager l'entreprise :

- Nom : ..... Prénom : ..... date et lieu de naissance : .....
- Nationalité : ..... Domicile : .....
- Nom : ..... Prénom : ..... date et lieu de naissance : .....
- Nationalité : ..... Domicile : .....

LE SOUSSIGNE (précise si mandataire) : *MÉDÉLI MÉDÉLI* .....  
 demande à ce que la présente constitue  DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M.

La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription

le *14 Juin 2004* sous le NUMERO *SN-LCA-3524-B-393*

Fait à *Dong*.  
 Le *14-06-2004*.  
 Signature : *M.B.*

COUR D'APPEL DE DAKAR  
TRIBUNAL REGIONAL DE  
LOUGA

.....  
GREFFE

**CERTIFICAT**

LE GREFFIER EN CHEF du Tribunal Régional de Louga (Sénégal) certifie que : Monsieur

MELDOU MBOUR C.I. N° 66/1959.  
à LOUGA. Pour l'entretien et l'établissement  
d'une entreprise meubles "jute" à  
Louga (SÉNÉGAL) au quartier  
Santhiaba - Nord.

OBJET DU COMMERCE

- TOUS TRAVAUX
- de BÂTIMENTS -
- MÉTIERIE de -
- COMMERCE -
- IMPORT ET EXPORT -

A été immatriculé au registre du commerce tenu au Greffe du Tribunal Régional de Louga



Le ... Mercredi 14 Avril ..... 2004.

Sous le N° NLGA-2004-B-0393. ....

Louga, le 14 AVRIL 2004

LE GREFFIER EN CHEF

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. S. G. LE GREFFIER EN CHEF". It is written over a large, faint circular postmark from Louga, 2004.



Nationale de Crédit Agricole du Sénégal  
Agence de LOUGA  
MARNE angle DE L'YSER  
CREDIT AGRICOLE  
Téléphone : 221 967 01 80 / 967 01 81  
écopy : (221) 9 67 01 82  
mail : louga@cncas.sn  
Serveur Vocal AGRICALL : 628 15 15  
SWIFT : CADKSNDA

# Crédit Agricole

Louga le, 25/04/2007

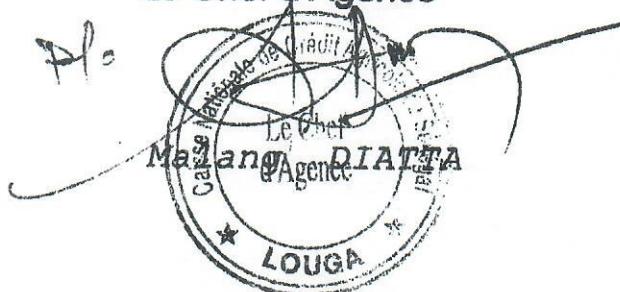
## ATTESTATION CAPACITE FINANCIERE

Nous soussignés, Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (C.N.C.A.S.) S.A. au capital de 2.300.000.000 FRANCS CFA immatriculée au R.C. de Dakar sous le n° 84-B-130, dont le siège social est à Dakar 31-33, rue A. A. Ndoye Place de l'Indépendance, représentée par Monsieur Arfang Boubacar AFFE, ayant pouvoirs à l'effet des présentes,

Attestons par la présente que Entreprise Mboubène dirigée par Monsieur Mèdou Ibour opérateur Economique domicilié à Louga Avenue Samba Khary Cissé est inscrite dans nos livres à l' Agence de Louga, d'un compte sous le Numéro 02401264 01/T .AU vu du chiffre d'affaires confié,l'Entreprise Mboubène est en mesure de traiter des operations commerciales de l'ordre de 60.000.000frs.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que droit.

Le Chef d'Agence



A V I S D'I M M A T R I C U L A T I O N

Le numéro ci-dessous vous est définitivement attribué à la suite des modifications intervenues dans le nouveau système d'immatriculation.

N.I.N.E.A. : 01192812D1

DATE D'IMMATRICULATION: Ancienne Immatriculation

DENOMINATION ENSEIGNE ADRESSE	MBOUP MEDOU QRT SANTHIABA NORD	
LOCALITE	THIAROYE	TELEPHONE

CENTRE FISCAL CONTROLE FORME JURIDIQUE ACTIVITE PRINCIPALE	04 4 ENTREPRISE INDIVIDUELLE (PERS. PHYSIQUE) COMMERCE GENERAL
AUTORISATION MINISTERIELLE (pour association) REGISTRE DE COMMERCE DATE DE CREATION	06726 A 1997 LOUGA 24/03/1997
CAPITAL SOCIAL	6000000 CHIFFRES D'AFFAIRES
EFFECTIF PERMANENT	0 NOMBRE D'ETABLISSEMENT SECONDAIRES 0

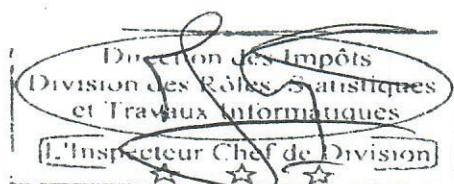
En cas de désaccord sur les renseignements portés sur cet avis, veuillez y apporter les rectifications souhaitées et le retourner à :

CENTRE NATIONAL D'IDENTIFICATION  
S/C DIVISION DES ROLES STATISTIQUES  
ET TRAVAUX INFORMATIQUES  
DIRECTION DES IMPOTS  
PORTE A (1ere étage) MINISTERE DE  
L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
B.P. 4017 - DAKAR



LE NINEA doit obligatoirement figurer sur toutes les quittances, factures ou lettres reçues ou établies par vous et sur les actes, déclarations ou pièces produits, émis ou passés dans vos relations avec les Administrations Publiques ou Privées et les Entreprises.  
Il vous est par conséquent demandé de prendre les dispositions utiles pour vous conformer à la législation.

DAKAR, le 28/05/2003  
LE CHEF DE LA DIVISION DES ROLES STATISTIQUES ET TRAVAUX INFORMATIQUES



VISA DU CHEF CNI R

Construction d'une Case de Santé à Tall Balkhé  
Planning d'exécution des travaux  
 LOT N° 02

DESIGNATIONS	1 <sup>ère</sup> Mois	2 <sup>ème</sup> Mois	3 <sup>ème</sup> Mois	4 <sup>ème</sup> Mois
Installation du chantier	—			
Terrassement	—	—		
Gros œuvre		—		
Charpente et couverture		—		
Menuiserie	—	—		
Plomberie sanitaire	—			
Electricité	—			
Carrelage		—		
Badigeon et Peinture		—		
Divers et repli	—			

Délai d'exécution : 4 mois



**INSTITUTION DE PREVOYANCE  
RETRAITE DU SENEGAL**



**TOUT LE MONDE Y GAGNE**

AGENCE REGIONALE DE LOUGA

Quartier Montagne

B. P. 319

Tél. : (221) 967 13 42

Fax : (221) 967 32 99

**ATTESTATION**

Je soussigné Jean Baptiste GOUANE Chef de l' Agence Régionale de l'Institution de Prévoyance  
Retraite du Sénégal,atteste sous réserve de contrôles ultérieurs,qu'au titre de ses déclarations  
nominatives de salaires :

L'Entreprise dénommée : ENTREPRISE M'BOUBENE

Immatriculation : 24.408.101 / E NINEA : 011.9281. 2H1

Date d'effet adhésion : 11/07/2001 Salariés déclarés : 02

Adresse : Avenue Samba Khary Cisse BP:137 Tel : 967 16 79

Est bien à jour de ses obligations envers le régime de retraite de l'I.P.RE.S

La présente attestation est valable jusqu'au : 24 Mai 2007

Fait à Louga pour valoir ce que de droit le : 24 Avril 2007

Le Chef d'Agence



**- LA PRESENTE ATTESTATION NE PREJUGE PAS  
DE L'EXACTITUDE DES BASES SUR LESQUELLES  
ELLE A ETE ETABLIE.**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES**  
**DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES**  
**DIRECTION DES IMPOTS**  
**CENTRE DES SERVICES FISCAUX DE LOUGA**

**ATTESTATION**  
**RELATIVE AUX MARCHES ADMINISTRATIFS**  
(valable pour trois (3) mois à compter de la date du Visa du trésor.)

VALIDABLE JUSQU'AU ..... 16/05/2007 .....

Les soussignés certifions que : Mr. MEDOU MBOU.....  
PLÉNITAIRE DE SERVICES.....  
Adresse..... AVENUE SAN RA KHALY CISSÉ.....  
N°de compte contribuable ..... N°de NINEA..... 01192811H1  
Catégorie de la patente..... C.A.I. 2.000.00 AFCA  
P.P.A.C. 031971 Q.T.C.E. 154558 du 15/02/07.....

est en règle au point de vue de l'assiette et du recouvrement des impôts sur le revenu des anciennes contributions et des impôts et taxes directes.

*Visa du chef de Centre*

*Visa du receveur Général du Trésor  
Ou du Trésorier Régional*

REPUBLIQUE DU SENEGAL

000103  
N° : \_\_\_\_\_ /IRTESS/LG

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

DIRECTION DU TRAVAIL ET DE  
LA SECURITE SOCIALE

LOUGA, le : 23 AVR. 2007

INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL  
DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE  
SOCIALE DE LOUGA.

## ATTESTATION

Je soussigné, Inspecteur Régional du travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale de Louga, atteste que : ENTREPRISE MBOURBENE

sis(e) : Assane SAMA KHARY CISSE louga  
n'a à ma connaissance aucun retard dans le paiement des salaires de son personnel.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée, pour servir et valoir ce que de droit./-

N.B : La présente attestation est valable pour un mois.

L'INSPECTEUR REGIONAL DU TRAVAIL



REGION DE LOUGA  
COMMUNE DE LOUGA

## **ATTESTATION**

L'Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Environnement soussigné certifie que la Société D'Entreprenariat Mboubène (S.E.MB) a réalisé pour le compte de la Commune de Louga les Travaux suivants :

- Construction d'une guérite (poste de collecte Route de Dahra).
- Réhabilitation de SOUCK au Marché CENTRAL.
- Réhabilitation des Toilettes de la Gare Routière de Touba.
- Confection et Fourniture de Bornes pour lotissement
- Travaux d'Assainissement sur le Réseau égout curage et changement de grilles avaloires .
- Réhabilitation mur clôture cimetière "Yeurmendé" dans les règles de l'art et suivant les Prescriptions Devis et Plans.

En foi de quoi, la présente attestation a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 01 Novembre 2001

Papa Mademba SAMB



Plan Sénégal  
*Au service de l'enfance*  
PU-LOUGA  
BP 320  
LOUGA

Tél : 967.13.69  
967.42.80  
Fax : 967.16.67



## ATTESTATION

Nous soussignés, Plan Sénégal / PU-Louga, attestons que l'Entreprise dénommée **S.E.M.B** domiciliée à l'avenue Samba Khary CISSE BP : 137 Louga, a réalisé dans le cadre du Programme intitulé « Projet de Construction Communautaire, Lot N°2 CR Thiamene », les travaux d'un montant de **17.157.163 FCFA** ( Dix Sept million Cent Cinquante Sept Mille Cent Soixante Trois francs CFA) pour l'année fiscale 2006.

Ces travaux comprenant la réalisation de :

- **01 salle de classe à réhabiliter à Touba Ndiaré Ndiaye**
- **01 salle de classe à réhabiliter à Thiamene**
- **01 Mur de clôture à l'école de Guely**
- **01 Mur de clôture à l'école de Moukh Moukh**

Ces travaux ont été réalisés dans les règles de l'art conformément aux stipulations du marché.

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 16 Février 2007

Le Coordonnateur de l'Unité de Programme



## ATTESTATION DE TRAVAUX REALISES

Nous soussignés, Dr Khadime GUEYE, Directeur du Projet d'Aménagement et de Développement Villageois (PADV) à Louga, attestons que l'Entreprise SEMB, a réalisé entre mai 2005 et mars 2006, les travaux de construction des infrastructures communautaires sur Fonds de Développement Villages (IC / FDV), conformément aux lettres de marché T/004 et 005/FM du 13/04/05, lots N°03 et 04, dans le cadre de la construction desdites infrastructures des villages de 1<sup>ère</sup> génération relance, des zones de Koki et de Dahra, pour un montant total de : **Soixante Un Millions Neuf Cent Soixante Huit Mille Neuf Cent Quatre Vingts (61.968.980) FCFA HTVA.**

Lesdits travaux sont exécutés à notre entière satisfaction et concernent la construction de :

- Un (01) bloc de 02 salles de classe avec bureau
- Un (01) bloc d'une (01) salle de classe avec bureau
- Quatre (04) cases de santé
- Quatre (04) magasins pharmacies vétérinaires
- Deux (02) parcs de vaccination
- Six (06) latrines

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 08 septembre 2006

Le Directeur du PADV

Dr Khadime GUEYE

P.C./matd  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple -Un But -Une Foi  
MINISTERE DE L'ELEVAGE  
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS  
P.A.D.V. – B.P. 349  
Tél : 939.30.30 – Fax : 967.47.48  
LOUGA

## ATTESTATION DE TRAVAUX REALISES

Nous soussignés, Dr Khadime GUEYE, Directeur du Projet d'Aménagement et de Développement Villageois (PADV) à Louga, attestons que l'Entreprise SEMB, a réalisé entre août 2004 et avril 2005, les travaux de construction des infrastructures communautaires sur Fonds de Développement Villages (IC / FDV), conformément aux lettres de marché T/001 et 002/FM du 12/07/04, lots N°05 et 06, dans le cadre de la construction desdites infrastructures des villages de 1<sup>ère</sup> génération des zones de Koki et de Dahra, pour un montant total de : Soixante Millions Six Cent Quarante Cinq Mille Quatre Cent Quatre Vingt (60.645.480) FCFA HTVA.

Lesdits travaux sont exécutés à notre entière satisfaction et concernent la construction de :

- douze (12) maisons de CDV (*dimensions d'une salle de classe sans bureau*)

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 08 septembre 2006



P.C./matd  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple -Un But -Une Foi  
MINISTERE DE L'ELEVAGE  
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS  
P.A.D.V. – B.P. 349  
Tél : 939.30.30 – Fax : 967.47.48  
LOUGA

## ATTESTATION DE TRAVAUX REALISES

Nous soussignés, Dr Khadime GUEYE, Directeur du Projet d'Aménagement et de Développement Villageois (PADV) à Louga, attestons que l'Entreprise SEMB, a réalisé entre mai 2005 et juillet 2006, les travaux de construction des infrastructures communautaires sur Fonds de Développement Villages (IC / FDV), conformément à la lettre de marché T/003/FM du 13/04/05, lot N°01, dans le cadre de la construction desdites infrastructures des villages de 2<sup>e</sup> génération des zones de Koki et de Dahra, pour un montant total de : **Cinquante Cinq Millions Six Cent Huit Mille Huit Cent Quarante (55.608.840) FCFA HTVA.**

Lesdits travaux sont exécutés à notre entière satisfaction et concernent la construction de :

- Une (01) maison de CDV (*dimension d'une salle de classe*)
- Deux (02) cases de santé + Equipement
- Quatre (04) blocs d'une salle de classe
- Sept (07) latrines

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 08 septembre 2006



PC/matd  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple -Un But -Une Foi  
MINISTERE DE L'ELEVAGE  
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS  
P.A.D.V. - B.P. 349  
Tél : 939.30.30 – Fax : 967.47.48  
LOUGA

# ATTESTATION

Nous soussignés, le Directeur du PADV attestons que la Société d'Entreprenariat Mboubéne (SEMB) a réalisé, conformément au cahier des charges et au marché T/023/FM du 12 juin 2003, les travaux de construction de bâtiments à usage de bureaux pour le siège du projet à Louga et pour les Unités de Coordination des Zones (UCZ) de Coki et de Dahra.

Ces travaux ont été réalisés dans la période de 10 juillet 2003 au 12 février 2004, pour un montant de : Soixante Huit Millions Quatre Cent Quatre Vingt Mille Trente Huit (68.480.038) Francs CFA TTC, à notre entière satisfaction..

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Louga, le 19 avril 2004



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'HYDRAULIQUE RURALE  
ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE  
Programme National d'Infrastructures Rurales



04 MAI 2006

Attestation de travail

Dans le cadre de la composante Fond d'Investissement Local (FIL) du Programme National d'Infrastructures Local, l'Entreprise SEMB a réalisé les travaux de **Construction de quatre parcs à vaccination** dans les localités de Nguenth Ndawédji , Bowé, Thiaski et Tidiané dans la communauté rurale de **Dodji** pour un montant de **Dix millions trois cent six mille quatre cent quarante francs (10 306 440 F ) CFA TTC**

Les travaux ont été réceptionnés à l'entièvre satisfaction de la communauté rurale ainsi que du PNIR.

En foi de quoi cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit



Aminata SOW

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'HYDRAULIQUE RURALE  
ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE  
Programme National d'Infrastructures Rurales



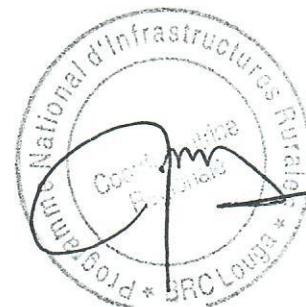
04 MAI 2006

### Attestation de travail

Dans le cadre de la composante Fond d'Investissement Local (FIL) du Programme National d'Infrastructures Local, l'Entreprise SEMIB a réalisé les travaux de **Construction d'un parc à vaccination et d'une unité de transformation de produits locaux** dans la communauté rurale de Mbeuleukhé pour un montant de **Cinq millions huit cent quatre vingt et un mille huit cent soixante et un francs (5 881 861 F ) CFA TTC**

Les travaux ont été réceptionnés à l'entière satisfaction de la communauté rurale ainsi que du PNIR.

En foi de quoi cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit



Aminata SOW

**ANALYSE** : arrêté portant approbation d'un contrat de travaux entre le Président du Conseil Rural de Sakal et le Directeur de l'Entreprise SEMB ENTREPRISE MBOUBENE

**LE SOUS - PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE SAKAL**

Vu la Constitution ;

Vu la loi 72-02 du 1<sup>er</sup> Février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale et locale Modifiée;

Vu la loi 96-06 du 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales ;

Vu le décret 66-510 du 04juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales ;

Vu le décret 72-636 du 29 Mai 1972 relatif aux attributions des chefs de circonscriptions administratives et des chefs de villages, modifié;

Vu le décret 2001 – 971 du 22 Novembre 2001 portant nomination du Sous- Préfet de l'Arrondissement de Sakal ;

**ARRETE**

**Article premier** : il est approuvé le contrat de travaux d'un montant global de trente millions neuf cent cinquante trois mille trois cent soixante dix Frs CFA (30.953.370. Frs) convenu et arrêté entre Mr Birahim Diagne, Président du conseil rural de Sakal et Mr Médoune Mboup, Directeur de l'entreprise Semb Entreprise Mboubène relatif à la réalisation de la première phase de construction du marché central de Sakal : **lot 1** (construction d'un hangar,d'un poste de contrôle,d'une clôture pour dépôt d'ordure,d'un bloc sanitaire,du raccordement au réseau électrique et l'alimentation en eau potable du marché et **lot 2** ( construction de 9 cantines type 1 et 4 cantines type 2).

**Article 2** : Le Présent arrêté sera enregistré, publié, et communiqué partout où besoin sera/.

**Ampliations**

MINT

MEF

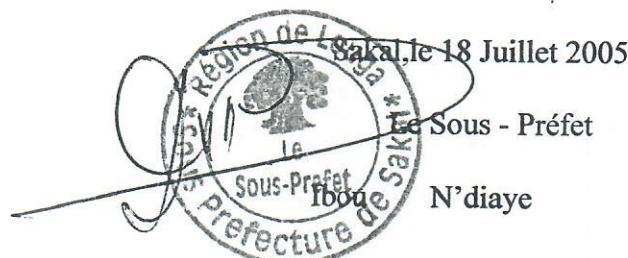
GRL

PDL

PCR Sakal

Intéressés

Archive/Chrono



REPUBLIQUE DU SENEGLAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE – IE 006 - 03 / T1 / du 26 Juin 2004 relatif aux travaux de Construction d'une salle classe, un bureau, un magasin, un bloc sanitaire, un mur de clôture et adduction d'eau au profit des communautés du village de Yoro Peulh dans la Communauté Rurale de Touba Mérina appuyées par l'AFDS.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Onze million six cent seize milles quatre cent quatre vingt quatorze francs CFA (11 616 994) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

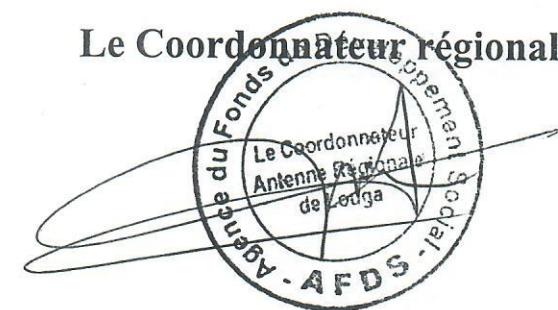
\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE - IE104 - 04 / T1 / du 29 Avril 2005 relatif aux travaux de Construction d'un magasin de stockage au profit des communautés du village de **Diokoul Ndiarno** dans la Communauté Rurale de Thieppe appuyées par l'AFDS.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Huit millions quatre cent quatre vingt six mille vingt sept francs CFA (8 486 027) Francs**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

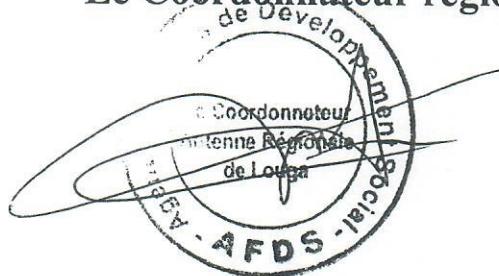
L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 123 - 04 / T1 / du 27 Août 2005 relatif aux travaux de Construction de deux salles de classe au profit des communautés du village de **Gal Damel** dans la Communauté Rurale de **Léona** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Dix millions trois cent quatre vingt onze milles quatre cent quinze francs CFA (10 391 415) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

Le Coordonnateur régional



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

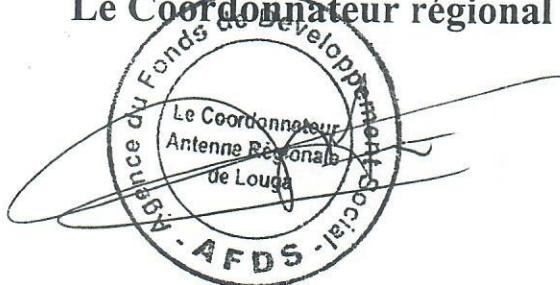
L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 019 - 03 / T1 / du 06 Mai 2004 relatif aux travaux de Construction d'une case de santé au profit des communautés du village de **Malla** dans la Communauté Rurale de **Syere** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Neuf millions cinq cent cinquante quatre milles cent vingt et un francs CFA (9 554 121) Francs**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

**Le Coordonnateur régional**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

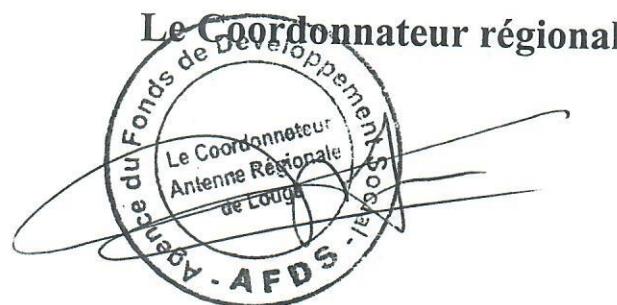
\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 118 - 04 / T1 / du 27 Août 2005 relatif aux travaux de Construction d'une case de santé au profit des communautés du village de **Keur Koura Diery** dans la Communauté Rurale de **Léona** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Neuf millions sept cent milles neuf cent neuf francs CFA (9 706 909) Francs**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 021 - 03 / T1 / du 27 Avril 2004 relatif aux travaux de Construction d'une case de santé au profit des communautés du village de Syere 3 dans la Communauté Rurale de Syere appuyées par l'AFDS.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de Neuf millions cinq cent cinquante quatre mille cent vingt et un francs CFA (9 554 121) Francs.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

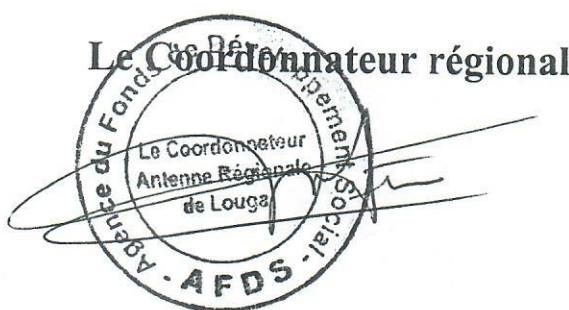
\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 085 - 03 / T1 / du 04 Septembre 2004 relatif aux travaux de Construction de 22 latrines et douches domestiques au profit des communautés du village de **Keur Meïssa Mboup Loum** dans la Communauté Rurale de Sakal appuyées par l'AFDS.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Seize millions huit cent cinq mille neuf cent cinquante neuf francs CFA (16 805 959) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 075 - 03 / T1 / du 04 Septembre 2004 relatif aux travaux de Construction de deux salles de classe au profit des communautés du village de **Sakal** dans la Communauté Rurale de **Sakal** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Sept millions neuf cent trente et un mille trois cent quatre vingt et un francs CFA (7 931 381) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

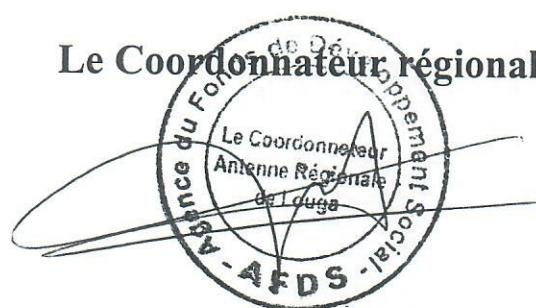
\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE – IE 010 - 03 / T1 / du 28 Mai 2004 relatif aux travaux de Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles au profit des communautés du village de **Kobarène** dans la Communauté Rurale de **Touba Mérina** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Huit millions trois sept mille quatre cent cinq francs CFA (8 307 405) Francs**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE – IE 008 - 03 / T1 / du 28 Mai 2004 relatif aux travaux de Construction d'une salle classe, un bureau, un magasin, un bloc sanitaire, un mur de clôture et adduction d'eau au profit des communautés du village de **Sine Ndiaye** dans la Communauté Rurale de **Touba Mérina** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Douze millions vingt cinq milles neuf cent quinze francs CFA (12 025 915 Francs)**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

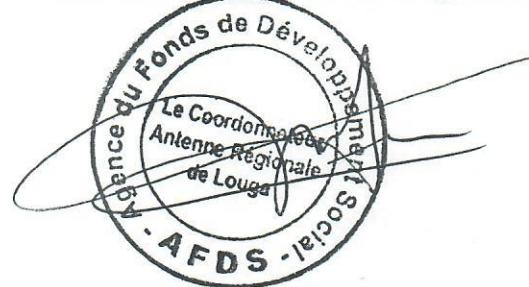
L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 115 - 04 / T1 / du 31 Août 2005 relatif aux travaux de Construction de deux salles de classe au profit des communautés du village de Siringué dans la Communauté Rurale de **Gandé** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Dix millions cinq cent soixante milles sept cent quarante cinq francs CFA (10 560 745) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

**Le Coordonnateur régional**



---

ANTENNE REGIONALE DU FONDS SOCIAL (A.R.F.S.) - E-mail : [afdslouga@sentoo.sn](mailto:afdslouga@sentoo.sn)  
Tel : 939 30 00 - Fax : 967 03 29 - HLM Bagdad Villa N° 37 GS - BP 580 – Louga

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGLG – IE 081 - 03 / T1 / du 19 Août 2004 relatif aux travaux de Construction de 16 latrines et douches domestiques au profit des communautés du village de **Diakha Loum** dans la Communauté Rurale de **Sakal** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Douze millions trois cent mille cent dix francs CFA (12 300 110) Francs**.

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

**Le Coordonnateur régional**



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

ATTESTATION

\*\*\*\*\*

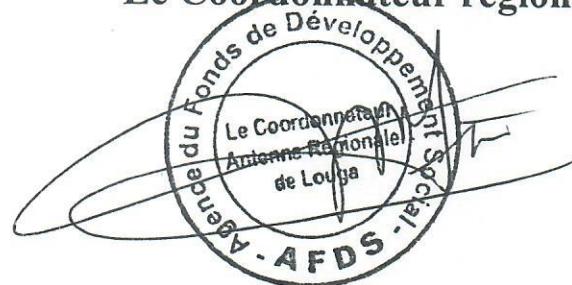
L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE - IE103 - 04 / T1 / du 29 Avril 2005 relatif aux travaux de Construction d'un magasin de stockage au profit des communautés du village de **Diamma Béye 1** dans la Communauté Rurale de **Thieppe** appuyées par l'**AFDS**.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Huit millions quatre cent quatre vingt six mille vingt sept francs CFA (8 486 027) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

Le Coordonnateur régional



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



-----  
ARFS - Louga

Louga, le 13 Avril 2006

**ATTESTATION**

\*\*\*\*\*

L'entreprise dénommée **SEMB** inscrit sous le RC N° SN Lg A – 2004 – B 393, a été adjudicataire du marché N° : LGKE – IE001 - 02 / T1 / du 19 Janvier 2004 relatif aux travaux de Construction d'un magasin de stockage au profit des communautés du village de Thieurigne dans la Communauté Rurale de Thieppe appuyées par l'AFDS.

Les travaux étaient adjugées pour un montant total de **Sept millions cent quatre vingt dix neuf mille sept cent soixante dix neuf francs CFA (7 199 779) Francs.**

L'entreprise a réalisé avec satisfaction les travaux qui lui étaient confiés.

En foi de quoi et pour servir et valoir ce que de droit, cette présente attestation lui est délivrée.

Le Coordonnateur régional



REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES  
DIRECTION DU BUDGET

CONTROLE REGIONAL DES FINANCES DE  
L O U G A

PROCES - VERBAL DE RECEPTION

L'An Deux Mille Un, le.....1...2...2001 la commission composée de :

- Mm - Ibnou FALL Contrôleur Régional des Finances  
- Mar BA Chef du Service Régional de l'Urbanisme  
- Médou MBOUP, Entrepreneur.

S'est rendue au Contrôle Régional des Finances de LOUGA pour examiner les travaux de réhabilitation dudit service.

Au terme de la réunion la Commission à procédé à la réception définitive des travaux.

Les membres de la Commission :



CONTROLEUR REGIONAL DES FINANCES.



CHEF D.R.U.

Médou MBOUP,  
M.D.  
Entreprise MEDOUBENE  
L'ENTREPRENEUR,  
Tél. : 967-16 73  
Port. : 638-11-75 LOUGA

# **PROCES VERBAL DE RECEPTION TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'EXPOSITION DE 4,00m x 5,00m, D'UN LOGE GARDIEN DE 2,50m x 3,00m ET DE REHABILITATION AU NIVEAU DU VILLAGE ARTISANAL DE LOUGA**

L'an Deux Mille Deux Et le Trente Septembre, la commission composée de :

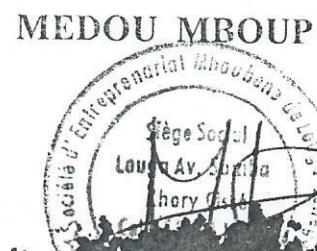
MM Mar	BA	:	Chef Division Régionale de l'Urbanisme de Louga
Ibnou	FALL	:	Contrôleur Régional des Finances de Louga
Papa Malick	GUEYE	:	Secrétaire Général de la Chambre des Métiers de Louga
Medou	MBOUP	:	Directeur de l'Entreprise S.E.M.B

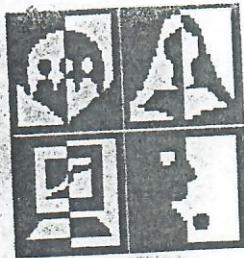
s'est rendue au Village Artisanal de Louga lieu d'exécution des travaux.

Après visite du chantier, la commission a constaté que les travaux sont terminés et exécutés conformément au Devis de l'entrepreneur.

Par conséquent la réception des travaux a été faite.

*Fait à Louga :  
Ces jour, Mois et An que-dessus*





**PROJET JOG SENE GAL**  
JEUNES FILLES ET FEMMES ORIENTEES À GERER L'AVENIR DU SENE GAL  
**(JOG)**  
CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL, INC., TOSTAN & ADEF/AFRIQUE

**ATTESTATION**

Je soussignée, Dr Christina N'Tchougan Sonou, Chef de Projet, atteste par la présente, avoir désigné pour le compte du Projet JOG, l'entreprise S.E. MBOUBENE sise à l'Avenue Samba Khary Cissé - Louga, pour la réhabilitation et la construction de l'école de Gassane pour un montant de 12 002 046 F CFA (*douze millions deux mille quarante six francs CFA*).

*Ces travaux sont terminés et réceptionnés par nous selon le contrat établi.*

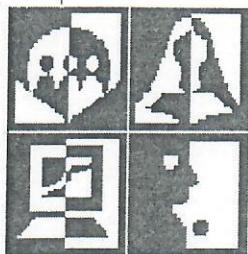
*En conséquence, nous lui délivrons cette présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.*

Fait à Dakar le 22 janvier 2003

**PROJET JOG SENE GAL**

B.P. 22 209 Dakar Yoff  
Tel : 820 46 70 Fax : 820 46 71  
E-mail [projetjog@sentoos.sn](mailto:projetjog@sentoos.sn)

Christina N'Tchougan-Sonou  
Chef de Projet



## PROJET JOG SENEgal

JEUNES FILLES ET FEMMES ORIENTEES À GERER L'AVENIR DU SENEgal

(JOG)

CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL, INC., TOSTAN & ADEF/AFRIQUE

## ATTESTATION

Je soussignée, Dr Christina N'Tchougan Sonou, Chef de Projet, atteste par la présente, avoir désigné pour le compte du Projet JOG, l'entreprise S.E. MBOUBENE sise à l'Avenue Samba Khary Cissé – Louga, pour la réhabilitation et la construction de l'école de Gassane pour un montant de 12 002 046 F CFA (*douze millions deux mille quarante six francs CFA*).

*Ces travaux sont terminés et réceptionnés par nous selon le contrat établi.*

*En conséquence, nous lui délivrons cette présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.*

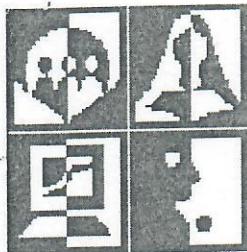
*Fait à Dakar le 22 janvier 2003*

PROJET JOG SENEgal

B.P. 29 209, Dakar-Yoff

Tel : 820 46 70 Fax : 820 46 71  
E-mail : [projetjog@sentoo.sn](mailto:projetjog@sentoo.sn)

Christina N'Tchougan-Sonou  
Chef de Projet



**PROJET JOG SENEgal**  
**JEUNES FILLES ET FEMMES ORIENTEES À GERER L'AVENIR DU SENEgal**  
**(JOG)**  
CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL, INC., TOSTAN & ADEF/AFRIQUE

## ATTESTATION

Je soussignée, Dr Christina N'Tchougan Sonou, Chef de Projet, atteste par la présente, avoir désigné pour le compte du Projet JOG, l'entreprise S.E. MBOUBENE sise à l'Avenue Samba Khary Cissé – Louga, pour la réhabilitation et la construction du CRETf de Louga pour un montant de 11 785 348 F CFA (*onze millions sept cent quatre vingt cinq mille trois cent quarante huit francs CFA*)

*Ces travaux sont terminés et réceptionnés par nous selon le contrat établi.*

*En conséquence, nous lui délivrons cette présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.*

*Fait à Dakar le 22 janvier 2003*

**PROJET JOG SENEgal**

B.P. 29-209, Dakar-Yoff  
Tél : 820.46.70 Fax : 820.46.71  
E-mail : [projetjog@sntoo.sn](mailto:projetjog@sntoo.sn)

Christina N'Tchougan-Sonou  
Chef de Projet

A. S. A. F. I. N.  
ASSOCIATION SENEGALAISE D'AIDE  
A LA FORMATION ET A L'INSERTION  
DES NECESSITEUX

N° 0573/02  
Dakar, le 8 AOUT 2002

Centre Polyvalent de Formation Professionnelle

R.E.C. n° 3818 DU 09-11-1981

Agrément N° 8305 MDS/DDC

Protocole d'accord avec le Gouvernement  
du Sénégal N° 091 du 15 mars 1988

Route de Grand-Yoff  
B.P. 13.266 - Dakar - Tel. : 827-14-11  
Fax : 827-38-54

# ATTESTATION DE REUSSITE

Nous soussignés C.P.F.P. de l' A.S.A.F.I.N attestons que :

Maitre : Mouhamadou Choustapha NDIAYE

Né (e) le : 25-09-1977 à : Kaolack.

A subi avec succès les tests de Fin de Formation dans la

Spécialité : B.E.P. BATIMENT

Option : Technicien en Bâtiment

Du : 02 Novembre 2000 au : 30 Juin 2002

Nous lui délivrons cette présente attestation en attendant de lui remettre son Certificat de Qualification Professionnelle pour servir et valoir ce que de droit.

N.B. Il n'est délivré qu'un seul exemplaire de cette  
présente attestation .



Le Directeur du Centre  
Alloune Badara KANE

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTERE DE L'URBANISME ET  
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIVISION REGIONALE URBANISME  
ET DE L'HABITAT DE LOUGA

178

-o- /-1 ATTESTATION -o-

-----o-----

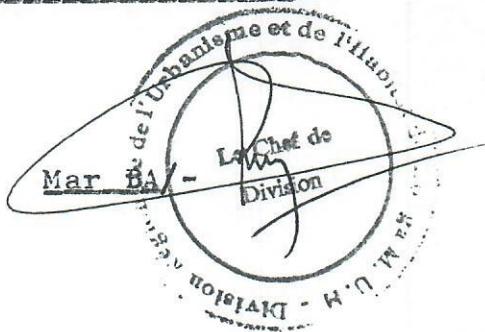
Je soussigné, le Chef de la Division Régionale  
de l'Urbanisme et de l'Habitat de LOUGA, atteste que l'En-  
treprise S.E.M.B., Avenue Samba Khary Cissé à LOUGA, a réalisé  
les TRAVAUX DE REHABILITATION de la Maison d'Arrêt et de  
Correction de Kébémer.

Montant du Marché : 14.701.409 CFA-TTC - Gestion 2003.

En foi de quoi la présente attestation lui a été  
de délivrée pour servir et valoir ce que/droit./-

Louga, le 16 DEC. 2003

LE CHEF DE DIVISION.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

## ORDRE DE SERVICE N° 002/03

MINISTÈRE DE  
L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE  
DIRECTION  
DE LA CONSTRUCTION ET DE  
L'HABITAT  
Division Régionale  
URBANISME LOUGA

Mr MAR BA  
Chef du Service

N° d'ordre du Registre

### TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAC DE KEBEMER

Monsieur MEDOU MBOUP

Directeur « Entreprise « S.E.M.B » Av. SAMBA KHARY  
Adjudicataire du Marché relatif aux Travaux de Réhabilitation  
de la M.A.C de KEBEMER, est prié de bien vouloir démarrer  
Les travaux  
La date de signature de ce présent ordre de service vaut  
ordre de démarrage.

LOUGA, le 24-09-2003

### LE CHEF DE DIVISION

MAR BA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

### NOTIFICATION

MINISTÈRE DE  
L'URBANISME AMÉNAGEMENT  
TERRITOIRE  
DIRECTION  
DE LA CONSTRUCTION ET DE  
L'HABITAT

Division Régionale de l'Urbanisme  
Louga

Mr MAR BA

Chef du Service

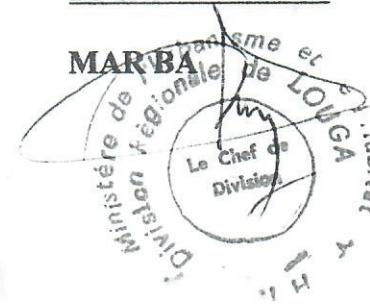
N° d'ordre du Régistre

NOTA – Ce bulletin de notification doit  
être détaché de l'ordre de Service  
et conservé dans le bureau du  
Chef de Service, après avoir été  
collé sur un registre à onglet. Il doit  
autant que possible être revêtu de la  
Signature de l'Entrepreneur

Je soussigné, Monsieur MAR BA, Chef  
de la Division Régionale de l'Urbanisme et de  
l'Habitat de Louga déclare avoir reçu Monsieur  
MEDOU MBOUP et lui avoir remis la copie  
certifiée conforme de l'ordre de Service  
en date du 24-09-2003 .

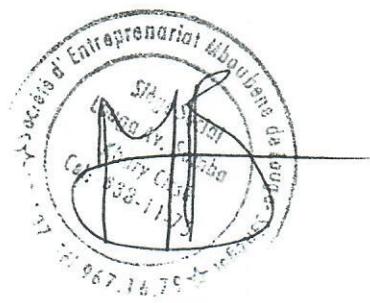
Le Chef de Division

MAR BA



L'Entrepreneur

MEDOU MBOUP



# **PV DE RECEPTION PROVISOIRE**

## **CHANTIER CASE DE SANTE (VILLAGE DE DAROU BAYLA)**

L'an deux mille quatre (2004) et le vingt huit (28) février, s'est tenue à deux (2) heures précises de l'après midi, une réunion à l'effet de prononcer la réception provisoire des travaux de la case de santé du village de Darou Baïla (communauté rural de Taïf).

### **I - ETAIENT PRESENTS :**

- |                    |                            |  |
|--------------------|----------------------------|--|
| 1) Moustapha GUEYE | : Vice Président C.R       | : Président commission de réception provisoire |
| 2) Demba Belal BA  | : Secrétaire Communautaire | : Secrétaire Commission                        |
| 3) Ibrahima NDIAYE | : A.M.O                    | : Membre                                       |
| 4) Lamine CISSE    | : Superviseur USU / PNIR   | : Membre                                       |
| 5) Bamar NDIAYE    | : C.M.Consultants/ BEMF    | : Membre                                       |

### **II - REFERENCES CONTRACTUELLES :**

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| Désignation des Travaux       | : Case de Santé de Darou -Baïla        |
| Désignation de l'Entrepreneur | : SEMB                                 |
| Numéro et date du marché      | : C.R Taïf / PAI 02/BAT 001 (04/11/03) |
| Montant des Travaux           | : 7.586.550 F CFA TTC                  |
| Délai d'exécution             | : 45 jours                             |

### **III - DECISION FINALE DE LA COMMISSION DE RECEPTION PROVISOIRE :**

A l'issu de la visite complète des travaux terminés à 100 %, par l'entreprise SEMB objet du contrat ci-dessus, la commission a souverainement statué sur la réception provisoire.

***Fait à Darou Baïla pour servir et valoir ce que de droit.***

**A.M.O**

**Superviseur USU/PNIR**

**Entrepreneur**

**Ibrahima NDIAYE**

**Antenne de Mbaké-Gossas  
UMBRELLA SUPPORT UNIT**

**Medou MBOUP**

**C.M. Consultants/BEMF**

**Secrétaire Communautaire**

**Bamar NDIAYE**

**Demba Belal BA**

**Lamine CISSE**



# CURRICULUM VITAE

## ETAT CIVIL

Mouhamadou moustapha NDIAYE

Situation matrimoniale : Célibataire sans enfant

Situation professionnelle : Technicien en batiment

Tel : 967-20-71 /967-15-06

## ETUDES PRIMAIRES & DIPLOMES

CL CM2 Ecole Serigne Alioune CISSE SAM Kaolack (CEPE)

## **ETUDES SECONDAIRES & DIPLOMES**

6em – 3em CEM 1 Valdiodio NDIAYE ( BFEM)  
2<sup>nd</sup> – terminale : lycée Valdiodio NDIAYE (BAC S2)

## Formations Professionnelles & Diplômes

2000-2002 : Etudiant à L'A.S.A.F.I.N (Dakar)

Diplomes : BEP d'ETAT et d'ECOLE en dessin batiment

### Langues :

Français ,Anglais

### Expériences :

Experiences :  
Du 05 octobre au 06 novembre 2001 : stage à techni - conseil SICAP liberté 1 villa lot N° 1176 (Dakar)

Du 10 Février au 31 Mars 2002 : stage à espace-batiment HLM grand yoff (DAKAR)

### Loisirs :

## Écoute

### Références :

À Monsieur Alioune Badara KANE Directeur Général De L'a.S.A.F.I.N

À Monsieur Modou Fallilou NDIAYE Directeur Général De Techni Conseil

A Monsieur Mamadou Fadel LY Directeur Général De Espace – Batiment

**PV DE RECEPTION PROVISOIRE**  
**CHANTIER CASE DE SANTE (VILLAGE DE BOMBALI)**

L'an deux mille quatre (2004) et le vingt huit (28) février, s'est tenue à (14h) quatorze heures précises de l'après midi, une réunion à l'effet de prononcer la réception provisoire des travaux de la case de santé du village de Bombali (communauté rural de Taïf).

**I. ETAIENT PRESENTS :**

1) Moustapha GUEYE	: Vice Président C.R	:	Président Commission de réception provisoire
2) Demba Belal BA	: Secrétaire Communautaire	:	Secrétaire Commission
3) Ibrahima NDIAYE	: A.M.O	:	Membre
4) Lamine CISSE	: Superviseur USU / PNIR	:	Membre
5) Bamar NDIAYE	: C.M.Consultants/ BEMF	:	Membre

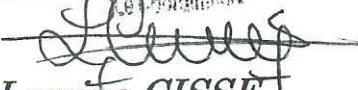
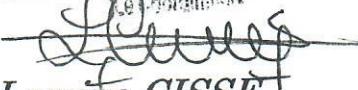
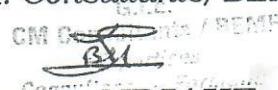
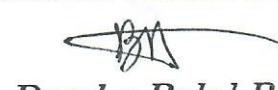
**II . REFERENCES CONTRACTUELLES :**

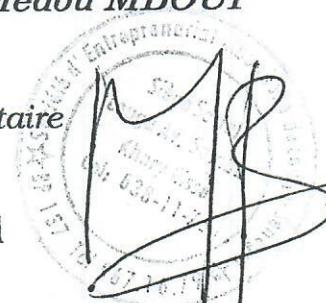
Désignation des Travaux	:	Case de Santé de Bombali
Désignation de l'Entrepreneur	:	SEMB
Numéro et date du marché	:	C.R Taif / PAI 02/BAT 001 (04/11/03)
Montant des Travaux	:	7.586.550 F CFA TTC
Délai d'exécution	:	45 jours

**III - DECISION FINALE DE LA COMMISSION DE RECEPTION PROVISOIRE :**

A l'issu de la visite complète des travaux terminés à 100 %, par l'entreprise SEMB objet du contrat ci-dessus, la commission a souverainement statué sur la réception provisoire.

**Fait à Bombali pour servir et valoir ce que de droit.**

A.M.O	UMBRELLA SUPPORT UNIT Superviseur USU/PNIR  Ibrahima NDIAYE	Entrepreneur  Lamine CISSE	Medou MBOUP
C.M. Consultants/ BEMF  Bamar NDIAYE		Secrétaire Communautaire  Demba Belal BA	



# PV DE RECEPTION PROVISOIRE

## CHANTIER BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE (VILLAGE DE TAÏF)

L'an deux mille quatre (2004) et le vingt huit (28) février, s'est tenue à deux (2) heures précises de l'après midi, une réunion à l'effet de prononcer la réception provisoire des travaux du bloc de deux salles de classe du village de Taïf (communauté rural de Taïf).

### I - ETAIENT PRESENTS :

1) Moustapha GUEYE	: Vice Président C.R	: Président commission de réception provisoire
2) Demba Belal BA	: Secrétaire Communautaire	: Secrétaire Commission
3) Ibrahima NDIAYE	: A.M.O	: Membre
4) Lamine CISSE	: Superviseur USU / PNIR	: Membre
5) Bamar NDIAYE	: C.M.Consultants/ BEMF	: Membre

### II - REFERENCES CONTRACTUELLES :

Désignation des Travaux	: Bloc de deux salles de classe
Désignation de l'Entrepreneur	: SEMB
Numéro et date du marché	: C.R Taïf / PAI 02/BAT 001 (04/11/03)
Montant des Travaux	: 10.819.374 F CFA TTC
Délai d'exécution	: 45 jours

### III - DECISION FINALE DE LA COMMISSION DE RECEPTION PROVISOIRE :

A l'issu de la visite complète des travaux terminés à 100 %, par l'entreprise SEMB objet du contrat ci-dessus, la commission a souverainement statué sur la réception provisoire.

**Fait à Taïf pour servir et valoir ce que de droit.**

A.M.O

UMBRELLA SUPPORT UNIT  
Superviseur USU/PNIR

Entrepreneur

Ibrahima NDIAYE

Lamine CISSE

Medou MBOUP

C.M. Consultants/ BEMF

Secrétaire Communautaire

CM Consultants / BEMF

B.B

Bamar NDIAYE

Demba Belal BA



## CHIFFRE D'AFFAIRES DES DERNIERES ANNEES

N°	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT
01	Travaux d'infrastructures communautaires sur fonds de développement villageois dans les zones de Koki et Dahra (Mai 2005 et Mars 2006)	61.968.980 F
02	Travaux d'infrastructures communautaires sur fonds de développement villageois dans les zones de Koki et Dahra (Août 2004 et Avril 2005)	60.645.480 F
03	Travaux d'infrastructures communautaires sur fonds de développement villageois dans les zones de Koki et Dahra (Mai 2005 et Juillet 2006)	55.608.840 F
4	Travaux de construction de bâtiment à usage de bureau pour le siège du projet PADV de Louga	68.480.048 F
5	Construction de 04 parcs de vaccination de la CR de Dodji	10.306.440 F
6	Construction d'un parc de vaccination et d'une unité de transformation de produits locaux dans la CR de Mbeuleukhé	5.881.861 F
7	Travaux de construction d'une salle de classe, un bureau, un magasin, un bloc sanitaire, un mur de clôture et une adduction d'eau dans la CR de Touba Mérina	11.616.994 F
8	Construction d'une case de santé à Malla dans la CR de SYER	9.554.121 F
9	Construction d'un magasin de stockage dans la CR de Thieppé	8.486.027 F
0	Construction de deux salles de classe dans la CR de Léona	10.391.415 F
11	Construction d'une case de santé dans la CR de Léona	9.706.909 F
12	Construction d'une case de santé dans la CR de SYER	9.554.121 F
13	Construction de 22 latrines et douches domestiques dans la CR de Sakal	16.805.959 F
14	Construction de deux salles de classe dans la CR de Sakal	7.931.381 F
15	Construction de 16 latrines et douches domestiques dans la CR de SAKAL	12.300.110 F
16	Construction de deux salles de classe dans la CR de Gandé	10.560.745 F
17	Construction d'un magasin de stockage dans la CR de Thieppé	8.486.027 F
18	Construction d'un magasin de stockage dans la CR de Thieppé	7.199.779 F
19	Construction d'un magasin de stockage dans la CR de Toub Mérina	8.307.405 F
20	Travaux de construction d'une salle de classe, un bureau, un magasin, un bloc sanitaire, un mur de clôture et une adduction d'eau dans la CR de Touba Mérina	12.025.915 F
21	Réhabilitation de la MAC de Kébémer	14.701.409 F
22	Réhabilitation et construction du CRETEF de Louga	11.785.348 F
23	Réhabilitation et construction de l'école de Gassane	12.002.046 F
24	Construction de la case de santé de Bombali	7.586.550 F
25	Construction de la case de santé de Darou Ba	7.586.550 F
26	Construction de deux salles de classe dans le village de TAIF	10.819.374 F

Pour l'Entreprise

## LISTE DU PERSONNEL

- 01 TECHNICIEN
- 04 MACONS
- 15 MANŒUVRES
- 03 PLOMBIERS
- 05 MENUISIERS COFFREURS
- 02 ELECTRICIENS
- 04 CARRLEURS
- 04 PEINTRES
- 02 MENUISIERS METALLIQUES
- 04 CHAUFFEURS
- 02 GARDIENS